

PlanTois Local

EN OCCITANIE

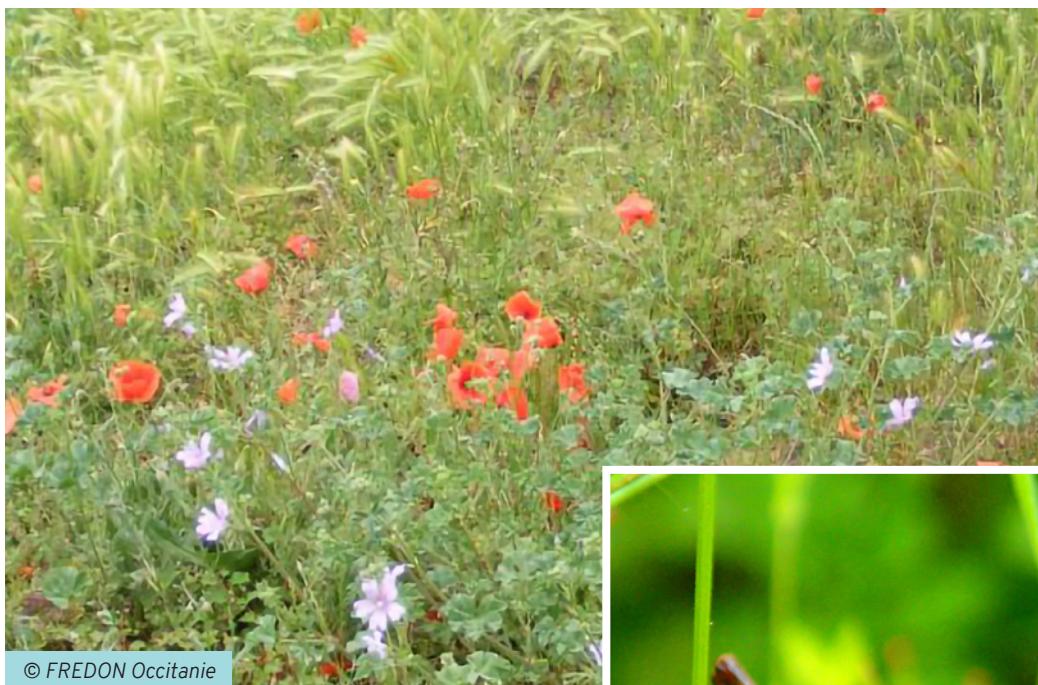


DANS LES PELOUSES ET PRAIRIES



L'Agence Régionale de la Biodiversité est un établissement public de coopération, catalyseur de projets autour de la biodiversité. Nous accompagnons les acteurs du territoire régional dans l'évolution de leurs pratiques de conception, d'aménagement comme de gestion pour une meilleure intégration de la biodiversité.

Ce fascicule dédié aux pelouses et prairies s'inscrit dans une démarche plus vaste, menée par des experts naturalistes et de l'accompagnement, pour valoriser les espèces indigènes d'Occitanie. La nature nous rend un certain nombre de services particulièrement importants pour l'espèce humaine, mais également pour l'ensemble de la biodiversité. Malheureusement, les activités humaines, et les aménagements en particulier, constituent trop souvent une menace pour la nature et ses services. La conservation de l'existant et le « planter local » sont des leviers concrets de transition écologique. Ainsi, le guide « Plantons local en Occitanie », disponible en version numérique (<https://www.arb-occitanie.fr/>) et papier, référence les espèces indigènes de la région, adaptées à la plantation. Il s'adresse aux gestionnaires publics ou privés « d'espaces de nature » comme aux professionnels de l'aménagement urbain et de la construction. Les **paysagistes-concepteurs** ont un rôle stratégique à jouer pour accompagner l'évolution des pratiques de végétalisation. Les **jardiniers professionnels, les écologues, ainsi que les pépiniéristes et les bureaux d'études** en seront aussi, nous en sommes convaincus, des utilisateurs. Ce fascicule apporte des éléments opérationnels adaptés à la plantation de végétaux locaux dans les pelouses et prairies.



Coordination : Véronique Ventre, Solène Boulenger, Pierre Bieuzen

Comité de rédaction : Pierre Bieuzen (ARB Occitanie), Solène Boulenger (ARB Occitanie), Manuel Delafoulhouze (CBNPMP), Lara Dixon (CBN Med), Julie Geng-Borgel (Région Occitanie), Delphine Jung (OFB), Agnès Legendre (les CAUE d'Occitanie), Charly Levêque (CEN Occitanie), Florian Martel (FREDON Occitanie), Daniele Ori (AFAHC Occitanie), Damien Provendier (CBNPMP), Bruno Sirven (AFAHC Occitanie), Véronique Ventre (ARB Occitanie)

Réalisation graphique : Esope Montpellier

Photo de couverture : © CBNPMP



POURQUOI VÉGÉTALISER EN VILLE ?

L'IMPORTANCE DE PLANTER LOCAL

- **Création d'habitats favorables à la biodiversité :** végétaliser les espaces urbains participe à la création de corridors écologiques permettant notamment aux oiseaux et insectes de se nourrir et se déplacer. Le déclin drastique des pollinisateurs souligne l'importance de la multiplication d'espaces fonctionnels pour la faune. Cela est rendu possible par l'utilisation de végétaux sauvages d'origine locale au sein des villes¹.
- **Réduction des effets d'îlot de chaleur :** les plantes permettent d'offrir des espaces ombragés et réduisent la température ambiante grâce à la vapeur d'eau relâchée durant le processus d'évapotranspiration.
- **Amélioration de la santé mentale et physique des habitants :** ces effets sont accentués par la qualité des espaces de nature/verts. Plus la biodiversité est riche, meilleurs sont les impacts sur la santé humaine².
- **Maintien de la spécificité du paysage local et embellissement de la ville :** l'utilisation massive d'une gamme restreinte d'espèces ornementales exotiques sans continuité avec les paysages naturels et la propagation d'espèces exotiques envahissantes contribuent à une homogénéisation des paysages non-fonctionnels. Ces choix mettent en péril la diversité biologique locale. Favoriser les espèces indigènes, c'est préserver la richesse de notre paysage régional, tout en décorant les rues.



+40%
des polliniseurs
sont menacés
d'extinction
(IPBES, 2016)

- **Mise en relation des citoyens et citoyennes avec la faune et la flore locales au quotidien:** le contact régulier à des éléments de nature renforce la compréhension et l'expérience de la biodiversité. Cela contribue à lutter contre l'amnésie environnementale³, qui correspond à la normalisation d'un environnement naturel de plus en plus dégradé.

LES ATOUTS DE LA PELOUSE ET DE LA PRAIRIE LOCALES

Notre **représentation classique de la pelouse**, comme un espace bien vert et coupé à ras, n'est plus compatible avec les conditions environnementales présentes aujourd'hui en Occitanie. **L'augmentation des températures et les restrictions d'usage de l'eau, rendent de plus en plus difficile le maintien de ce type de végétalisation.** La gestion intensive de ces espaces est non seulement contraignante, en coût et personnel nécessaires, mais aussi **contre-productive en termes d'accueil de la biodiversité**. Les pelouses tondues très court sèchent vite puisque le couvert végétal, trop peu développé, n'arrive pas à retenir l'humidité. Les tontes courtes et répétées entretiennent des milieux en déséquilibre écologique qui peuvent facilement souffrir de stress comme par exemple : la sécheresse, le développement de maladies ou de ravageurs. De plus, certaines machines utilisées pour l'entretien engendrent une pollution de l'air ainsi qu'une pollution sonore.

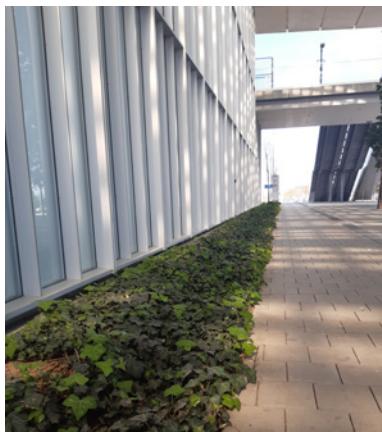


© CC

1 Mata L, et al. Indigenous plants promote insect biodiversity in urban greenspaces. *Ecol Appl*. 2021.

2 Fuller Richard A, et al. Psychological benefits of greenspace increase with biodiversity, 2007, *Biol. Lett.*

3 James R. Miller, Biodiversity conservation and the extinction of experience, *Trends in Ecology & Evolution*, Volume 20, Issue 8, 2005, Pages 430-434.



Couvre-sol, lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) © P. Bieuzen - ARB Occitanie

Ainsi, nous proposons dans ce fascicule, **une alternative à cette gestion commune de la pelouse** avec peu d'espèces et difficile d'entretien. Nous entendons par “**pelouse**” une végétation maintenue en dessous d'une vingtaine de centimètres, et par “**prairie**” une végétation constituée d'espèces plus hautes gérées de façon extensive. Ainsi, la prairie est plus favorable à la biodiversité puisque les plantes réalisent leur cycle naturel complet, à l'inverse de la pelouse. Les **couver-sols piétinables ou non-piéteinables** sont également une bonne alternative au gazon, esthétiques et nécessitant peu d'entretien, ils offrent un couvert végétal important. Des exemples d'espèces de ces trois types sont présentés dans la rubrique “palette végétale” à la fin du fascicule.

Il s'agit de promouvoir l'implantation d'une **végétation diversifiée, naturelle et localement adaptée** qui offre de nombreux services environnementaux :

- **Créer des réservoirs et des corridors de biodiversité**, puisqu'elle sert de lieu de vie et de refuge, facilitant la circulation des espèces et leur approvisionnement en nourriture⁴.
- **Réduire les effets d'îlot de chaleur**, grâce à l'évapotranspiration des plantes.
- **Stocker le carbone**, une prairie stocke entre 0,5 et 1 tonne de CO₂/hectare/an⁵.
- **Faciliter la gestion des eaux pluviales** en améliorant, grâce au système racinaire, l'infiltration de l'eau dans les sols.
- **Diminuer les coûts**, la gestion extensive des espaces verts implique une intervention moins fréquente (réduction de presque 40% des dépenses)⁶.



Bleuet des moissons
(*Cyanus segetum*) © M.Pires

4 Simon Chollet, et al. From urban lawns to urban meadows: Reduction of mowing frequency increases plant taxonomic, functional and phylogenetic diversity, *Landscape and Urban Planning*, Volume 180, 2018.

5 Armelle Gac et al. Le stockage de carbone par les prairies : Une voie d'atténuation de l'impact de l'élevage herbivore sur l'effet de serre, Institut de l'Elevage - INRA, 12 p., 2010, Collection l'Essentiel.

6 Watson CJ, et al. Ecological and economic benefits of low-intensity urban lawn management. *Journal of Applied Ecology*. 2020; 57: 436–446.

QUELQUES EXEMPLES EN OCCITANIE

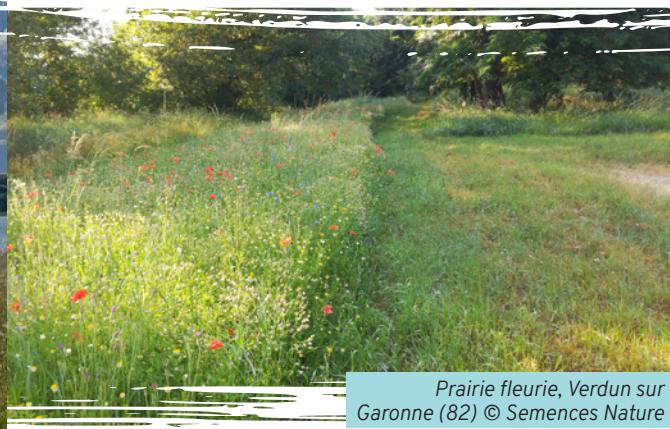
Le programme [RES'SOL](#) (Restauration des Ecosystèmes avec des Semences Sauvages d'Origine Locale) du Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBNPMP) accompagne la mise en œuvre et le suivi d'opérations de restauration écologique à partir de semences d'origine locale. C'est dans ce cadre que le collège de Bessière (31) a mis en place une prairie fleurie, qui lui permet aujourd'hui de mener des ateliers d'observation de la biodiversité avec les collégiens. En fonction des saisons, les paysages fleuris varient.



Écoquartier Bellevue à Saint-Clar (32)

L'écoquartier de Bellevue au sein de la ville péri-urbaine de Saint-Clar (32) inclut des espaces publics plantés de prairies fleuries qui unifient les différentes entités du projet urbain et paysager.





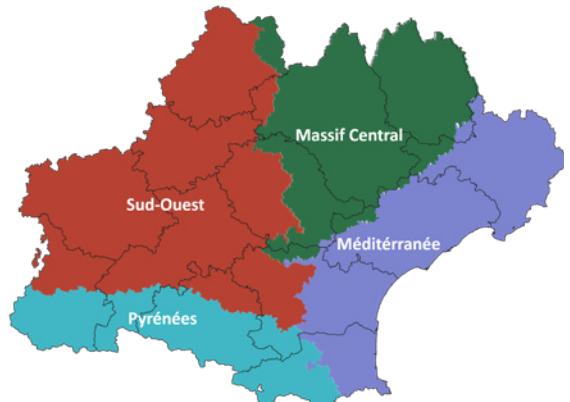
ETAT DES LIEUX



Avant toute chose, pour pouvoir mener à bien un projet de végétalisation et choisir les plantes les plus adaptées, il faut connaître son terrain. Les conditions environnementales du lieu, les types de matériaux avec lesquels vous travaillez ainsi que l'usage prévu du site vont vous orienter dans le choix des espèces.

Il y a plusieurs éléments à prendre en compte avant de semer une prairie ou une pelouse :

- **La zone biogéographique** : en Occitanie, il existe quatre grandes zones biogéographiques différentes (Massif central, Pyrénées, Sud-Ouest, Méditerranée). Pour savoir dans quelle zone vous vous situez, veuillez vous référer à la carte ci-contre. Les végétaux adaptés à chacune d'elles sont notamment répertoriés dans le guide [**«Plantons local en Occitanie»**](#) et sa déclinaison en outil web disponible également sur le site de l'ARB Occitanie.
- **Le climat** : il est important de prendre en compte la température et l'ensoleillement de votre espace. De plus, les microclimats peuvent jouer un rôle important dans le développement de la plante (courant d'air, ombre...).
- **Les caractéristiques du sol** : la composition du sol (pH, humidité) a une influence sur le développement et le maintien des végétaux.



Tous ces éléments vous permettront de sélectionner les espèces les plus adaptées à votre projet de prairie (ou de pelouse).

CONCEPTION



FAIRE SON CHOIX DE VÉGÉTALISATION

Prendre en compte les usages et l'entretien dès la conception du projet doit permettre de **créer un espace fonctionnel, répondant aux besoins et compatible avec la gestion de celui-ci**.

Si vous souhaitez végétaliser votre espace pour inviter les gens à y passer du temps, des **espèces basses ou certaines espèces de couvre-sol** supportant le piétement conviennent tout à fait.



Si l'espace que vous voulez végétaliser n'est que peu piétiné et sert avant tout un usage esthétique, envisagez de réaliser une **prairie**. L'entretien minimum qu'elle nécessite et sa résilience à la sécheresse lui permet de garder un aspect esthétique même en été. De plus, la prairie est particulièrement intéressante pour la biodiversité. C'est un choix judicieux, par exemple, le long d'éléments linéaires non fréquentés (routes, haies, talus, murs,...).

Si votre espace est suffisamment grand, vous pouvez **différencier les semences** et l'entretien suivant l'usage du site. Par exemple, des espèces adaptées à une tonte plus régulière aux endroits où il y a du passage, des espèces plus hautes et une fauche dans l'année aux endroits non fréquentés. Cela permet ainsi de répondre aux besoins des usagers, tout en préservant une biodiversité et un entretien moins régulier.

POUR UNE GESTION FAVORABLE AUX POLLINISATEURS

Pour les zones de prairie, il est conseillé de faucher une seule fois, en été ou en novembre suivant la palette végétale choisie afin d'éviter la période où les pollinisateurs sont les plus actifs et de permettre aux plantes de réaliser la totalité de leur cycle de reproduction. La fauche doit être supérieure à 10 cm et, sur un même espace, réalisée en deux fois afin de permettre aux insectes de se déplacer d'une partie à l'autre durant l'entretien. Il est également conseillé d'avoir une **zone de non-intervention** où les insectes peuvent trouver refuge.



Gazé (*Aporia crataegi*) © CBNPMP

RÉALISATION



Il existe plusieurs modalités d'ensemencement possibles. Il conviendra de choisir la méthode la plus adaptée à vos besoins et aux contraintes de votre espace. Il est **conseillé de semer à l'automne (mi-septembre à mi-novembre)**, la température modérée et les précipitations sont idéales pour la germination des graines. Le printemps (mi-mars à fin mai) est également une période adaptée mais les sécheresses estivales peuvent fragiliser les jeunes plantules.

Le semis à la main : cette technique est simple, il suffit de gratter le sol en surface, puis de répartir les graines. Il est conseillé de mélanger les graines à du sable pour avoir une meilleure visibilité de la répartition des semences. Un passage de rouleau en suivant permet d'améliorer le contact des semences et de la terre, et donc la germination.



Cour d'école végétalisée, Gruissan (11)
© V. Ventre - ARB Occitanie



© M. Villetard - ARB Occitanie

La régénération naturelle ou assistée permet la colonisation de votre espace par la végétation spontanée. C'est une méthode qui ne coûte rien et qui garantit l'installation d'espèces adaptées aux conditions pédo-climatiques de votre espace. Il faudra tout de même veiller à ce que des plantes exotiques envahissantes ne s'y implantent pas.

Les semoirs mécaniques : ils répartissent les graines de façon homogène sur le terrain. Il en existe plusieurs types. Ils sont plutôt adaptés à des terrains plats.

La plantation en **godets ou micro-mottes** : cette technique consiste à faire pousser les plants dans de petits pots individuels avant de les transplanter dans l'emplacement définitif. Il est conseillé de protéger les jeunes plants du piétinement le temps que la plante se développe. Cette méthode est adaptée pour les petites surfaces.

Le sur-semis : c'est une technique qui consiste à **semer sur une pelouse déjà existante** en ajoutant de nouvelles graines. Cela est particulièrement utile pour densifier une pelouse clairsemée, remplacer des zones abîmées ou introduire de nouvelles espèces à la pelouse. Il s'agit d'abord de faire une tonte rase (3-5 cm) de la pelouse existante, puis de faire des trous dans le sol à l'aide d'un aérateur pour permettre aux graines et à l'eau de s'infiltrer plus facilement, avant de semer les graines. Arroser immédiatement après le sur-semis pour favoriser l'adhérence des semences au sol.

L'hydroseeding ou hydro-ensemencement : cette technique consiste à pulvériser en jet un mélange de semences, fibres de bois ou de cellulose, de fixateurs et d'eau, afin d'obtenir une sorte de pâte, qui permet de plaquer les graines au sol. Veiller à ce que les fixateurs utilisés soient organiques car certains font appel à des substances chimiques qui sont à proscrire⁷. C'est une méthode particulièrement adaptée pour les sols en pente mais qui peut s'appliquer dans n'importe quel cas. Elle permet une germination rapide des graines et limite ainsi l'érosion. L'hydroseeding se fait uniquement sur un sol nu, les semences ne peuvent pas adhérer à la terre si de la végétation est déjà présente.



Projection par hydroseeding
© B. Dupin - CBNPMP

Rouleaux ou plaques de pelouses : réalisés en contrat de culture, c'est une méthode qui a l'avantage d'offrir un couvert végétal rapide mais qui est plus onéreuse à mettre en œuvre. Pour l'utilisation de végétaux locaux, l'utilisation de cette technique nécessite d'être anticipée via la réalisation d'un contrat de culture avec un producteur.

GESTION



Jardin éphémère, St-Quentin-la-Tour (09) © JP.Ruffe

METTRE EN VALEUR SON ESPACE

Les habitudes ont la vie dure ! Dans l'imaginaire commun, un jardin bien entretenu est un jardin où la pelouse est rase. Afin de **garantir une meilleure acceptation de votre démarche** en gestion différenciée ou de votre prairie auprès du grand public, n'hésitez pas à **mettre en valeur votre démarche par le biais de médiation**. Cela peut se faire par de simples panneaux "Espace accueillant la biodiversité". Il est également possible d'organiser des ateliers d'observation de la faune et de la flore présentes. Ces derniers peuvent être ouverts à tous les publics ou à destination des écoles (ex : labyrinthes pour les enfants dans les hautes herbes). Mobiliser les usagers au cœur de la démarche permet qu'ils y soient plus réceptifs et se l'approprient.

Pour **l'entretien de votre pelouse**, vous pouvez avoir recours à différentes méthodes. En revanche, peu importe la technique, il conviendra de **commencer la coupe par le centre pour aller vers l'extérieur** afin de laisser la possibilité aux animaux et insectes de s'enfuir.

La **tonte** est une technique courante. Pour qu'elle soit favorable à la biodiversité, il est conseillé **d'espacer les périodes de tonte** afin de limiter le stress de la plante, néfaste à son développement. Une tonte d'une hauteur minimum **d'une dizaine de centimètres** évite de détruire les nids des polliniseurs.

⁷ Génie écologique, Fiche synthèse solution - Végétalisation. 2019. Lien : https://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/fiche_vegetalisation_fin_0.pdf



Coquelicot (*Papaver Roheas*)
© M. Villetard - ARB Occitanie

Même si elle demande plus de temps la **fauche** est une technique plus douce et moins polluante, si elle est effectuée avec des outils manuels. **Elle nécessite un matériel spécifique.** Il est conseillé de réaliser **une à deux fauches par an**, fin juillet (suivant les autorisations préfectorales) et/ou fin novembre afin de permettre aux plantes et aux polliniseurs de se reproduire. Le produit de fauche, le foin, doit être exporté. Il peut simplement être ramassé et donné aux animaux, mis au compostage ou rassemblé au pied d'arbres pour faire du paillage.

La gestion différenciée est une méthode de gestion ayant recours à plusieurs techniques d'entretien dont la tonte et la fauche suivant les besoins du lieu. Moins onéreuse, cette technique consiste à définir **un mode d'entretien différent suivant les zones de votre espace**. Par exemple, les secteurs de passage nécessitent un entretien plus régulier, ceux qui sont peu utilisés sont fauchés et d'autres laissés en

libre évolution. Cela peut également se faire **à l'échelle de votre territoire**, en définissant une gestion plus ou moins intensive suivant le type d'espace végétalisé. Par exemple, aux abords des mairies et bâtiments publics un fleurissement horticole peut avoir sa place, alors que des végétaux locaux gérés de façon extensive peuvent être envisagés sur d'autres espaces (ex : aux abords d'une aire de jeux). Le but est **d'envisager les espaces de nature/verts comme un ensemble de sites individuels interconnectés**.



Gestion différenciée, L'Union (31)
© V. Ventre - ARB Occitanie

Pour la gestion de ces milieux, certaines entreprises ou associations proposent de l'**éco-pâturage**. Elles mettent à disposition des chèvres, moutons ou chevaux qui viennent entretenir l'espace végétalisé. C'est une pratique particulièrement respectueuse de l'environnement puisqu'elle ne produit aucune pollution et le sol est aéré et enrichi par les animaux. Cette pratique soulève les questions d'accès à un point d'eau, de clôture ou de gardiennage du troupeau. Néanmoins, assurez-vous que les animaux ne soient pas traités avec un antiparasitaire, car cela s'avère mortel pour certains insectes.

De plus, cette pratique, encore marginale, suscite la curiosité des habitants. C'est donc l'occasion de faire de la médiation et tisser du lien social autour de la biodiversité.⁸



Écopâturage en milieu urbain.
© FREDON Occitanie

8 Prairies de Noé, Guide à l'usage des gestionnaires. 2015. Lien : <https://noe.org/media/missions/guide-prairiefleurie-compressed.pdf>

LES POINTS DE VIGILANCE

- **La végétation n'augmente pas la présence de moustiques !** Le cycle de reproduction du moustique nécessite une eau stagnante pendant huit jours. Ainsi, l'humidité retenue par la végétation ne reste pas suffisamment longtemps pour que les moustiques prolifèrent. De même pour les serpents et les rongeurs, qui restent des animaux craintifs. Ils ont donc une réaction de fuite avant tout, et de fait, ne resteront pas dans ce type d'aménagement.
- **“Faire propre”** par un excès d'entretien ne correspond pas au fonctionnement des plantes. Il ne faut pas oublier que les espaces de nature/verts sont des écosystèmes et que les plantes sont des êtres vivants.
- **Le risque d'incendie n'augmente pas** puisque la végétation en strate basse de pelouse notamment, joue un rôle de pare-feu.
- **Les espèces exotiques envahissantes** représentent 1 des 5 grandes menaces sur la biodiversité selon l'Intergovernmental science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). Pour en savoir plus, les Conservatoires botaniques nationaux des Pyrénées et Midi-Pyrénées et Méditerranéen ont élaboré [la liste des plantes exotiques envahissantes en Occitanie⁹](#).

1/5

de la surface terrestre
est menacé par
des invasions végétales
et animales.
(IPBES, 2019)



Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) © FREDON Occitanie

⁹ Article sur les plantes exotiques envahissantes du Conservatoire Botanique Nationale Pyrénées et Midi Pyrénées, accessible ici : <https://cbnpmp.blogspot.com/2023/02/plantes-exotiques-envahissantes-peo-occitanie.html>

LES FAUSSES BONNES IDÉES

Il est **déconseillé de ne planter qu'une seule espèce d'herbacée**, cela fragilise le milieu en le rendant plus vulnérable aux maladies et à la sécheresse. L'utilisation d'un mélange de graines permettra de créer un écosystème complexe et diversifié, garant d'une meilleure résistance et adaptation aux aléas climatiques.

La tonte fréquente et très rase de votre pelouse la fragilise. En effet, cela réduit sa faculté à former un système racinaire profond et un couvert végétal développé, ce qui limite sa capacité à retenir l'humidité et donc sa résistance à de fortes températures.



© P. Bieuzen - ARB Occitanie



LE PLASTIQUE, CE N'EST PAS FANTASTIQUE

Le gazon synthétique d'ornement étouffe la vie présente dans le sol en dessous et perturbe les cycles naturels. Il aggrave même le problème, puisque la pollution engendrée par sa fabrication, mais aussi sa décomposition en microparticules de plastique, polluent durablement les milieux naturels¹⁰. La diminution de la biodiversité, l'altération du sol et le renforcement des effets des îlots de chaleur en découlent. Le plastique chauffe au soleil, ce qui le rend inutilisable en été et peut causer des brûlures au troisième degré chez les enfants¹¹.

10 Génie écologique, Fiche matériaux - Plastique. 2019.

Lien : https://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/fiche_plastique_fin.pdf

11 Travers Penny, *The environmental impacts of artificial turf worth considering before rolling it out in your backyard*, ABC News. Juillet 2023.

SE FAIRE ACCOMPAGNER



De nombreux acteurs sont présents sur le territoire pour vous accompagner dans les différentes étapes de vos projets de végétalisation.

Pour un premier niveau de conseil, **rapprochez-vous des CAUE**, présents dans chacun des départements d'Occitanie. Ils pourront vous accompagner dans vos premières réflexions et vous orienter vers les professionnels indispensables à la bonne réalisation de votre projet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites de l'ARB Occitanie, Végétal local ou de l'UPGE où vous trouverez les **annuaires d'acteurs engagés** pour la nature.



COMPOSER VOTRE PALETTE VÉGÉTALE

Les espèces présentées ci-dessous sont des **végétaux sauvages d'origine locale**, c'est-à-dire qu'ils sont naturellement présents en Occitanie, compatibles avec la plantation. Les fournisseurs de la marque **Végétal local**¹² ont les compétences techniques et écologiques pour vous conseiller sur le choix de ces espèces et vous accompagner dans la gestion associée. Vous pouvez également demander à votre fournisseur habituel des végétaux de cette marque.

Cette palette est **issue d'échanges avec les producteurs de semences** qui ont permis de confirmer leur disponibilité en cas de commande. Mais une gamme plus large d'espèces est disponible. Vous la trouverez notamment dans le guide « Plantons local en Occitanie ».

Nous rappelons qu'**il est essentiel de construire une palette spécifique à chaque projet de végétalisation via l'appui d'un expert (paysagiste, naturaliste/ écologue, pédologue)**. Toutefois, si le recours à une expertise n'est pas envisageable, il est possible de s'appuyer sur les compositions végétales proposées ici pour mettre en œuvre une végétalisation en utilisant des végétaux sauvages d'origine locale.

Enfin, vous pourrez retrouver l'ensemble des critères pour chacune des espèces présentées sur l'outil en ligne en sélectionnant le milieu “bâti-pelouse” ou “bâti- prairie”¹³.

12 Site web accessible ici : <https://www.vegetal-local.fr/>

13 Site web accessible ici : <https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Méditerranée	Massif central	Sud-Ouest	Pyrénées
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	✓	✓	✓	✓
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire		✓	✓	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	✓	✓	✓	✓
<i>Crocus nudiflorus</i> Sm., 1798	Crocus d'automne			✓	✓
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	✓	✓	✓	✓
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	✓	✓	✓	✓
<i>Narcissus poeticus</i> L., 1753	Narcisse des poètes		✓		
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé		✓	✓	✓
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain	✓	✓	✓	✓
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	✓	✓	✓	✓
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	✓	✓	✓	✓
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	✓	✓	✓	✓
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal		✓	✓	✓
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Petit Trèfle jaune		✓	✓	✓
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant		✓	✓	✓
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé	✓			
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette		✓	✓	✓

Faites vos listes en un clic sur l'outil web «Plantons local». Rendez-vous sur la page
<https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Méditerranée	Massif central	Sud-Ouest	Pyrénées
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	✓	✓	✓	✓
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés	✓	✓	✓	✓
<i>Althaea officinalis</i> L., 1753	Guimauve officinale			✓	
<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Camomille sauvage		✓	✓	
<i>Anthemis cotula</i> L., 1753	Camomille puante		✓	✓	✓
<i>Anthemis maritima</i> L., 1753	Camomille maritime	✓			
<i>Anthyllis montana</i> L., 1753	Anthyllide des montagnes		✓	✓	✓
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire		✓	✓	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	✓	✓	✓	✓
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale	✓		✓	
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire		✓	✓	✓
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Souci des champs	✓	✓	✓	
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés		✓	✓	✓
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée tardive		✓	✓	✓
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	✓	✓	✓	✓
<i>Centaurea pectinata</i> L., 1763	Centaurée pectinée	✓	✓		
<i>Centaurea scabiosa</i> subsp. <i>scabiosa</i> L., 1753	Centaurée Scabieuse	✓	✓	✓	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée amère	✓	✓	✓	✓
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante	✓			
<i>Cota altissima</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémis géante	✓		✓	
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	✓	✓	✓	✓
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage		✓	✓	✓
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle consoude		✓	✓	
<i>Dianthus deltoides</i> L., 1753	Oeillet couché		✓		✓
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	✓	✓	✓	✓
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	✓	✓	✓	✓
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs		✓	✓	✓
<i>Knautia arvernensis</i> (Briq.) Szabó, 1934	Knautie d'Auvergne		✓	✓	✓
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite	✓	✓	✓	✓
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel	✓	✓	✓	✓
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Sabot-de-la-mariée		✓	✓	
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée		✓	✓	✓
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage	✓	✓	✓	✓
<i>Nigella damascena</i> L., 1753	Nigelle de Damas	✓			
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	✓	✓	✓	✓
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire				✓
<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime	✓		✓	
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombaire	✓	✓	✓	✓
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge, Silène dioïque		✓	✓	✓
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	✓	✓	✓	✓
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé	✓	✓	✓	✓
<i>Vaccaria hispanica</i> (Mill.) Rauschert, 1965	Vaccaire d'Espagne	✓			
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse		✓	✓	✓
<i>Xeranthemum cylindraceum</i> Sm., 1813	Xéranthème fétide			✓	

Plantons Local

EN OCCITANIE



Contacts

Véronique Ventre - Chargée de projet - Planification territoriale et ERC
ARB Occitanie Site de Toulouse - veronique.ventre@arb-occitanie.fr - 06 02 06 42 17

Pierre Bieuzen - Chargé de projet - Aménagement opérationnel et ERC
ARB Occitanie Site de Montpellier - pierre.bieuzen@arb-occitanie.fr - 07 86 71 71 55

